

DIAPASON

La réserve naturelle de l'Île-d'Orléans, un nouveau milieu humide protégé

La Société de conservation des milieux humides du Québec a conclu, au cours des derniers mois, des ententes avec des propriétaires privés dans le but de protéger et de mettre en valeur un milieu humide, sur le littoral nord de l'île d'Orléans. Ce projet de conservation volontaire a été réalisé avec le soutien financier du programme Interactions communautaires.

Le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent — D'un bout à l'autre du territoire, les milieux humides entre bonnes mains

Le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent peut compter, pour la mise en œuvre des plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE), sur la participation de plusieurs organismes du milieu. Ces partenaires du Comité ZIP contribuent à la mise en valeur du territoire et à l'atteinte des priorités énoncées dans les PARE.

La réserve naturelle de l'Île-d'Orléans, un nouveau milieu humide protégé

Fondée en 1996, la Société de conservation des milieux humides du Québec est une fiducie foncière sans but lucratif, dont la mission principale est de protéger et de mettre en valeur les terres humides du Québec, pour le bénéfice des générations présentes et futures. Les efforts de la Société visent à conclure des ententes de conservation volontaire avec les propriétaires de marais, de marécages et de tourbières, dans le cadre de plusieurs projets de protection au Québec. Avec le soutien financier du programme Interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000, la Société a récemment signé des ententes sur la protection de terres humides d'importance à l'île d'Orléans.

Depuis 1999, la Société de conservation des milieux humides du Québec (SCMHQ) protège dix hectares de terres humides dans la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, située sur le littoral nord de l'île. Ces terres humides appartiennent à la plaine de débordement du Saint-Laurent et sont assujetties quotidiennement aux fortes marées de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent.



Photo : SCMHQ

Le territoire protégé abrite un important marécage forestier dont la végétation regroupe le saule fragile, le frêne de Pennsylvanie et l'orme d'Amérique. Selon le dernier bilan d'Environnement

SOMMAIRE

LA RÉSERVE NATURELLE DE
L'ÎLE-D'ORLÉANS, UN NOUVEAU
MILIEU HUMIDE PROTÉGÉ 1

LE COMITÉ ZIP DU HAUT-
SAINT-LAURENT — D'UN
BOUT À L'AUTRE DU
TERRITOIRE, LES MILIEUX
HUMIDES ENTRE BONNES
MAINS 4



Photo : SCM HQ

Légende : Vue aérienne du littoral nord de l'île d'Orléans

Canada sur l'état du Saint-Laurent, publié en 1996, l'ensemble des marécages forestiers de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent totalise à peine une superficie de trois cents hectares. Ces forêts sont en forte régression, notamment en raison de l'étalement urbain et d'activités

humaines incompatibles avec leur maintien. Amorcé par la SCM HQ en 1997, le projet de la réserve naturelle de l'Île-d'Orléans constitue donc un bel exemple de protection d'un écosystème forestier exceptionnel menacé de disparition dans l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent.



Photo : Service canadien de la faune
Grande Oie des neiges

Le secteur protégé est aussi un habitat faunique essentiel pour la reproduction de la sauvagine et une halte migratoire importante pour l'oie des neiges. En fait, les terres humides de ce secteur abritent une grande diversité floristique et faunique, dont plusieurs espèces végétales menacées ou vulnérables.

Dans le cadre de ses activités, la SCM HQ sensibilise les communautés riveraines et sollicite leur participation à la protection des marais et des marécages le long du Saint-Laurent. « Les propriétaires connaissent bien la valeur écologique des terres humides situées sur leur propriété, et ils ont à cœur leur protection » explique M. Pierre Boutet, secrétaire de la SCHMQ.

Le projet de conservation de la réserve naturelle de l'Île-d'Orléans a été réalisé en collaboration avec les propriétaires riverains de ce secteur. De plus, Hydro-Québec a signé une entente de conservation et de mise

en valeur des terres humides situées sur sa propriété, une des premières ententes du genre pour la société d'État. L'entente autorise notamment la SCMHQ à rendre accessible ce territoire aux fins de recherche et d'éducation. La réserve naturelle de l'Île-d'Orléans contribuera donc sensiblement à améliorer l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent dans ce secteur, un problème maintes fois dénoncé par les organismes locaux et retenu parmi les priorités du Plan d'action et de réhabilitation écologique du Comité ZIP Québec et Chaudière-Appalaches.

La réserve naturelle de l'Île-d'Orléans constitue la troisième aire naturelle protégée grâce aux efforts de la SCMHQ le long du Saint-Laurent. Ce réseau protège actuellement plus de cent trente hectares de milieux naturels. Il s'agit là d'un bel exemple d'intendance privée à caractère communautaire visant la protection de milieux naturels exceptionnels qui ne bénéficieraient autrement d'aucune forme de protection.

Pour information :

Société de conservation des milieux humides du Québec
Téléphone : (418) 821-4298
Télécopieur : (418) 821-4294
Courriel : scmhq@sympatico.ca

Chronique

Les comités ZIP
au cœur de l'action

Le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent

D'un bout à l'autre du territoire, les milieux humides entre bonnes mains

Groupes environnementaux, administrations municipales, associations d'utilisateurs, industries : les comités ZIP peuvent compter sur de nombreux partenaires dans la mise en œuvre des plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE) établis par les collectivités riveraines. La réalisation de certaines fiches techniques est parfois même entièrement prise en charge par des organismes du milieu. Dans la région du Haut-Saint-Laurent, par exemple, le Comité ZIP peut compter sur la collaboration de deux partenaires dynamiques, engagés dans la protection et la mise en valeur des rares milieux humides bordant, de nos jours, ce tronçon du fleuve.

Le territoire d'intervention du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, qui s'étend de la frontière ontarienne jusqu'au pont Mercier, a déjà fait l'objet de deux PARE : celui du lac Saint-Louis, lancé en 1996, suivi un an plus tard du PARE du lac Saint-François. En outre, les consultations devant mener à la publication du PARE *Entre deux lacs*, prévue en novembre 2000, se sont terminées il y a quelques mois.

« Parmi la quarantaine de fiches techniques désignées comme prioritaires par les communautés locales, près de la moitié sont prises en charge par des organismes locaux », explique Mme Claire Lachance, coordonnatrice du Comité ZIP de Haut-Saint-Laurent. « Héritage Saint-Bernard et les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, par exemple, sont des organismes très autonomes, qui ont à cœur l'avancement de leurs projets respectifs. Leur soutien permet au Comité ZIP de consacrer plus de temps à d'autres dossiers, qui nécessitent plus de suivi. »



Photo : Cartothèque Environnement Québec

Le refuge faunique Marguerite-D'Youville et le territoire du ruisseau Saint-Jean

Dans l'archipel de Montréal, alors que les milieux naturels devenaient de plus en plus rares, les Sœurs grises ont veillé à conserver, au fil des années, le caractère naturel de l'île Saint-Bernard et de la commune de Châteauguay. Aujourd'hui, il s'agit sans contredit de l'un des milieux les plus riches et les plus productifs des rives du lac Saint-Louis.

D'une superficie de 223,5 ha, soit la plus vaste étendue de plaine inondable intacte du lac Saint-Louis, ce territoire constitue la plus importante frayère de ce plan d'eau. On y observe également une remarquable diversité des groupements végétaux. De plus, le lac Saint-Louis représente la troisième halte migratoire d'automne en importance dans le corridor du fleuve Saint-Laurent, et des milliers de canards et de bernaches s'y arrêtent annuellement.

Un site dont la valeur a été reconnue à maintes reprises

Dans le but d'assurer la protection du site et d'en maintenir l'intégrité écologique, la Congrégation des Sœurs grises, la ville de Châteauguay et plusieurs organismes voués à la conservation des milieux naturels, représentés par la Fondation de la faune du Québec, ont conclu une entente en 1993. L'année suivante, afin de reconnaître de façon officielle l'importance de cet habitat, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec a convenu avec ces partenaires d'attribuer au site l'appellation de refuge faunique, commémorant par son toponyme le souvenir de la fondatrice de la Congrégation, mère Marguerite D'Youville.

Reconnaissant eux aussi la valeur du site, les participants à l'élaboration du PARE du lac Saint-Louis ont souligné la nécessité de procéder à des aménagements fauniques et de planifier la création de sentiers pour la randonnée et l'interprétation de la nature.

Le territoire du ruisseau Saint-Jean, contigu au refuge faunique et d'une superficie tout aussi grande, a aussi été reconnu par la communauté riveraine comme un marais d'importance nécessitant des activités de restauration dans le but de faciliter le passage du poisson. Il s'agit effectivement de la plus importante frayère multispécifique en plaine inondable du lac Saint-Louis.

Héritage Saint-Bernard, partenaire tout désigné

Fondée en 1987, la Corporation Héritage Saint-Bernard apparaissait alors comme le responsable tout désigné pour mener à bien la réalisation des fiches techniques visées. Cet organisme a en effet reçu le mandat d'assurer la gestion, la protection et la mise en valeur du refuge faunique Marguerite-D'Youville et du territoire du ruisseau Saint-Jean.

En 1998 et en 1999, la Corporation a procédé à la mise en valeur récréo-éducative de l'île Saint-Bernard. Un



Photo : Luc L'Écuyer

sentier d'interprétation de près de 3,7 km, une passerelle en zone humide d'environ 170 m, un abri pour les groupes scolaires, ainsi qu'une plate-forme d'observation offrant une vue imprenable sur le lac Saint-Louis et le centre-ville de Montréal, ont d'abord été aménagés. En parallèle, Canards Illimités a procédé à des aménagements fauniques (digues et systèmes de contrôle des niveaux d'eau) afin d'optimiser les conditions pour la reproduction de la sauvagine et de diverses espèces de poissons.

« Les activités de mise en valeur demeurent compatibles avec la vocation faunique des lieux, et l'accès à l'île est rigoureusement contrôlé », explique M. Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard. « Ainsi, afin de ne pas perturber la nidification, nous n'offrons aucune activité entre le 1^{er} mai et le 15 juillet. Le reste de l'année, on peut s'imprégner de la beauté des lieux, seul ou en compagnie de guides naturalistes. Des groupes scolaires visitent aussi le site en automne. « En dehors des périodes de fréquentation par les visiteurs, plus de vingt surveillants bénévoles se relaient pour assurer la surveillance du territoire, exerçant un effet dissuasif sur les braconniers ou les autres visiteurs susceptibles de déranger la faune.

« La reconnaissance accordée par le PARE est profitable, puisque les programmes de soutien financier sont de plus en plus nombreux à tenir compte des priorités établies dans ces plans », poursuit M. L'Écuyer. Certaines des activités tenues par Héritage Saint-Bernard ont d'ailleurs bénéficié du soutien financier du programme Interactions communautaires, programme d'aide financière de Saint-Laurent Vision 2000.

Bien que certains travaux restent à terminer sur l'île Saint-Bernard, la Corporation entend maintenant

déployer ses efforts du côté du territoire du ruisseau Saint-Jean. Sur l'ensemble des 500 ha gérés par Héritage Saint-Bernard, des investissements de l'ordre de 1,2 million de dollars sont prévus à des fins d'aménagement récréo-éducatif. L'un des plus grands défis qui demeurent consiste toutefois, pour la Corporation, à obtenir le financement nécessaire au maintien d'une permanence, condition essentielle à la coordination des activités planifiées.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François

Située dans la municipalité de Sainte-Agnès-de-Dundee, la Réserve nationale de faune du lac Saint-François a pour objectif la préservation et la mise en valeur des écosystèmes fragiles que sont les milieux humides du sud-ouest du Québec. D'une superficie de 1 350 ha, ce territoire a reçu en 1978 le statut officiel de réserve nationale de faune et a été reconnu, en 1987, comme un écosystème d'importance mondiale en vertu de la Convention internationale de Ramsar.

La majeure partie de la réserve est occupée par des marais, des marécages, des herbiers, quelques îlots boisés et des canaux d'eau libre, le tout constituant un ensemble diversifié d'habitats. Le milieu offre nourriture et abri à plus de deux cent trente espèces d'oiseaux, dont plus de la moitié niche chaque année sur la réserve. Durant les années 1980, Canards Illimités a d'ailleurs fait des travaux pour améliorer la nidification de la sauvagine. Mammifères, amphibiens, poissons et reptiles profitent aussi de ce territoire.

Des amis sur qui l'on peut compter...

C'est sur l'initiative de citoyens de la région du Haut-Saint-Laurent qu'une



Photo : Serge Bourdon

corporation sans but lucratif, connue sous le nom des Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, a vu le jour en 1992, dans le but que le public puisse bénéficier des richesses de ces terres humides.

Depuis 1990, le Service canadien de la faune a mis en place un certain nombre d'infrastructures nécessaires à l'accueil des visiteurs. Il revient cependant à la communauté locale d'assurer l'entretien de ces infrastructures et d'y mener des activités d'interprétation. C'est ainsi que les Amis de la Réserve assument la gestion des activités sur le site, créent des programmes de sensibilisation et mettent en place de nouveaux aménagements nécessaires à la découverte du territoire, avec l'aide des partenaires locaux et nationaux.



Photo : Serge Bourdon

parcours. Des randonnées en rabaska, d'une durée variant entre deux et cinq heures, offrent un moyen privilégié pour découvrir, de l'intérieur, la biodiversité des milieux humides. La conception de ce grand parcours aquatique a d'ailleurs profité du financement du programme Interactions communautaires. Les jeunes ne sont pas en reste, puisque les groupes scolaires bénéficient d'un programme bien adapté.

Une mise en valeur aux couleurs régionales

« Nous pouvons déjà compter sur le soutien financier des municipalités situées à proximité de la réserve », explique M. Serge Bourdon, coordonnateur des Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François. « Leurs élus ont pris conscience de la valeur de ce milieu naturel, et ils sont

déjà convaincus du potentiel récréo-éducatif du site. Toutefois, sachant que la réserve nationale de faune est le seul milieu naturel accessible au public pour l'ensemble de la région, il est important de créer un sentiment d'appartenance à une échelle élargie. Une participation plus grande de la collectivité régionale nous permettrait d'assurer une véritable permanence, puis d'accroître nos activités récréo-éducatives. Sachant que notre présence sur le site est gage de surveillance du territoire, il deviendrait ensuite plus facile de convaincre les partenaires financiers d'appuyer nos projets. »

« En outre, lorsque la responsabilité de sa mise en valeur est assumée par la collectivité régionale, un milieu naturel traduit une identité qui lui est propre. C'est ainsi que chacun des sites naturels conserve son caractère particulier et peut réserver au visiteur une expérience à nulle autre pareille », conclut M. Bourdon.

Site Internet :

Réserve nationale de faune du lac Saint-François :
http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rnf_lsf.html

Sources :

HÉRITAGE SAINT-BERNARD, 1999. *Projet de mise en valeur du refuge faunique Marguerite-D'Youville et des territoires du ruisseau Saint-Jean*, 1999-2002, 8 p.

LES AMIS DE LA RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU LAC SAINT-FRANÇOIS, 1999. *La réserve nationale de faune du lac Saint-François, Notre parc régional*, 12 p. + annexes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC,
1995. *Le refuge faunique Marguerite-
D'Youville, gouvernement du Québec*,
7 p.

PRÉVILLE, Michel, à paraître.
« Héritage Saint-Bernard : l'art de
concilier conservation, éducation et
écotourisme », *Le Naturaliste
canadien*.

Pour information :

Claire Lachance, coordonnatrice
Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent
Téléphone : (450) 371-2492
Télécopieur : (450) 371-7599
Courriel : ziphsl@rocler.qc.ca

Luc L'Écuyer, coordonnateur
Héritage Saint-Bernard
Téléphone : (450) 698-3133
Télécopieur : (450) 698-3132
Courriel :
heritagestbernard@videotron.ca

Serge Bourdon, coordonnateur
Les Amis de la Réserve nationale de
faune du lac Saint-François
Téléphone : (450) 370-6954
Télécopieur : (450) 829-4283

Nouvelles *en* BREF

L'Observatoire du Saint-Laurent

Dès 1996, la Division des sciences océaniques de l'Institut Maurice-Lamontagne (Pêches et Océans Canada) initiait le projet de l'Observatoire du Saint-Laurent (OSL), dont l'objectif principal est de faire réaliser à la collectivité des économies d'échelle dans la collecte, la diffusion et l'utilisation des données sur le Saint-Laurent. Pour ce faire, l'OSL utilise les possibilités offertes par l'Internet pour rejoindre les producteurs et les utilisateurs de données, mais aussi tous les usagers du Saint-Laurent. Le site web (www.osl.gc.ca), ouvert sur Internet depuis quelques semaines seulement, est en quelque sorte la vitrine d'un centre d'achat virtuel dans lequel le « consommateur » intéressé peut déjà trouver toutes sortes de données océanographiques et hydrographiques ainsi que des informations et des ressources scientifiques. Ce projet vient donc compléter les autres initiatives d'envergure nationale en matière de diffusion des données environnementales par Internet.

Dans la phase d'implantation (1999-2001), outre l'appui logistique du MPO—région Laurentienne, l'OSL reçoit l'appui financier de Développement Économique Canada (DEC) et de SLV 2000 (domaine d'intervention Navigation). Un partenariat qui augure très bien puisque plusieurs partenaires scientifiques se sont impliqués récemment dans le projet en donnant à l'OSL le mandat de mettre en valeur et de diffuser sur le web certains de leurs produits. Le fonctionnement de l'Observatoire repose sur le concept de partenaires/clients, ce qui devrait mener à moyen terme à une structure parapublique relativement autonome. Il s'agit d'un nouvel outil qui s'adresse donc à l'ensemble de la communauté intéressée par les recherches scientifiques sur le Saint-Laurent marin, un intérêt qui devrait croître en même temps que grandira le réseau des partenaires de l'Observatoire du Saint-Laurent.

LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION SAINT-LAURENT VISION 2000

Le Fleuve est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000.

Coordination :

Raymonde Goupil, Clément Dugas et Suzanne Bourget

Rédaction :

Gaétane Tardif, consultante en environnement

Révision :

Josée Brisson

Réalisation :

Françoise Lapointe, éditrice, SLV 2000

Le bulletin *Le Fleuve* est publié sur le site Internet de SLV 2000 et peut différer de cette version en raison de l'espace restreint. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.slv2000.qc.ec.gc.ca

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.



ISSN 0847-5334

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada,
Bibliothèque nationale du Québec
Volume 11, numéro 1.

Le Fleuve is also available in English.